



Règlement et contrat de l'association «Le Petit Marché de Savigny»

Engagements mutuels entre les membres
et l'association «Le Petit Marché de Savigny»

Base de l'engagement

Le-la membre s'engage sur la base d'un exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Cet engagement est reconduit tacitement d'année en année.

Le délai de résiliation pour le panier est fixé au 30 septembre pour le début de l'exercice suivant (1^{er} janvier).

Engagements de l'association

L'association s'engage à livrer chaque semaine des produits frais, régionaux et de saison, issus de l'agriculture biologique/biodynamique ou en reconversion, provenant de producteurs membres.

Les produits peuvent être retirés dans le dépôt défini tous les mercredis dès 16h00 jusqu'à la fermeture du point de dépôt, excepté durant les vacances annuelles de l'association, qui sont de 4 semaines entre mi-décembre et mi-janvier, 1 semaine entre l'Ascension et Pentecôte.

De plus l'association s'engage à :

- Établir un contrat avec chaque producteur lui assurant le prix, la quantité et la régularité des livraisons ;
- S'assurer auprès du maraîcher de la variété des paniers (au moins 4 légumes différents à chaque livraison) ;
- Garantir la transparence du mode de fixation du prix et les méthodes de production utilisées ;
- Établir une grille de prix convenue d'entente avec les producteurs en début de saison ;
- Fournir 44 paniers de légumes sur le cycle de 47 livraisons, à raison d'un panier par semaine, d'une valeur moyenne annuelle de Fr. 12.50 pour un mini panier, Fr. 20.- pour un petit panier et de Fr. 30.- pour un grand, aux prix pratiqués à la ferme et au marché par les producteurs de légumes pour les paniers de Savigny ;
- Organiser des rencontres et des animations autour des buts de l'association avec l'aide de ses membres.



Engagements de l'adhérent-e

Le membre s'engage à :

- Préfinancer une partie de la production en une, deux ou quatre échéances (délais de paiement fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre) ;
- S'acquitter de la cotisation annuelle de membre de l'association de Frs 50.-- ;
- Participer à une journée aux champs, à laquelle le membre s'inscrit dans le planning établi par l'association. Sans cette participation les paniers sont majorés de Fr. 1.25 pour le mini panier, Fr. 2.- pour le petit panier ou de Fr. 3.- pour les grand.

En cas d'absence, ce montant sera facturé en sus.

- Gérer ses retraits de paniers (avant le mercredi soir) en apportant un cabas pour y transférer ses légumes depuis la caisse et replier cette dernière ;
- Participer dans la mesure de ses possibilités à la vie de l'association, en particulier en prenant connaissance des informations diffusées par e-mail.

Prix des paniers

- Petit panier à Fr. 20.-- (Fr. 880.-- pour l'année + 50.-- cotisation) avec une journée aux champs ;
- Petit panier à Fr. 22.-- (Fr. 968.-- pour l'année + 50.-- cotisation) sans journée aux champs ;
- Grand panier à Fr. 30.-- (Fr. 1320.-- pour l'année + 50.-- cotisation) avec une journée aux champs ;
- Grand panier à Fr. 33.-- (Fr. 1452.-- pour l'année + 50.-- cotisation) sans journée aux champs.
- Mini panier à Fr. 12.50 (Fr. 550.-- pour l'année + 50.-- cotisation) avec une journée aux champs ;
- Mini panier à Fr. 13.75 (Fr. 605.-- pour l'année + 50.-- cotisation) sans journée aux champs.

Abonnement complémentaire:

- Oeufs. Les oeufs sont vendu à 5.80 par boîte de 6 oeufs, soit Fr. 255.20 CHF par année *;
- Pain. Le pain est vendu à 5.50 pièce, soit 242.- par année *;
- Tomme de chèvre. Les tommes sont vendue à 4.50 pièces en saison sur abonnements ponctuels.

Paniers hivernaux (janvier-mars & octobre-décembre)

- Petit panier à Fr. 20.-- (Fr. 420.-- pour l'hiver + 50.-- cotisation) avec une journée aux champs ;
- Petit panier à Fr. 22.-- (Fr. 462.-- pour l'hiver + 50.-- cotisation) sans journée aux champs ;
- Grand panier à Fr. 30.-- (Fr. 630.-- pour l'hiver + 50.-- cotisation) avec une journée aux champs ;
- Grand panier à Fr. 33.-- (Fr. 693.-- pour l'hiver + 50.-- cotisation) sans journée aux champs.
- Mini panier à Fr. 12.50 (Fr. 550.-- pour l'année + 50.-- cotisation) avec une journée aux champs ;
- Mini panier à Fr. 13.75 (Fr. 605.-- pour l'année + 50.-- cotisation) sans journée aux champs.

Franc solidaire: (optionnel)

- tarif de base (pas de supplément)
- + 1.--/panier (44.-- supplémentaires par année pour un petit panier, par exemple)
- + 2.--/panier (88.-- supplémentaires par année pour un petit panier, par exemple)
- + x.--/panier (x.-- supplémentaires par année pour un petit panier, par exemple)



Par ma signature, je m'engage à respecter les termes du présent contrat et j'atteste avoir pris connaissance des statuts de l'association "le Petit Marché de Savigny". Ainsi je deviens membre de cette dernière et par la même occasion un consomm'acteur.trice.

Lieu, date: _____ Signature: _____

*Payables au début de l'abonnement